

GRAND PRIX D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

Formulaire de mise en candidature

Chaque année, l'Ordre remet son Grand Prix d'excellence professionnelle à l'un de ses membres. Cette haute distinction vise à reconnaître l'excellence de sa pratique professionnelle sur la base des quatre valeurs fondamentales de la profession soit la compétence, le sens de l'éthique, la responsabilité et l'engagement social. Le lauréat est ainsi proposé en modèle à l'ensemble des membres.

Remis au cours d'un événement officiel de l'Ordre, le Grand Prix d'excellence professionnelle souligne la carrière exceptionnelle d'un ingénieur sur la base des valeurs de la profession et le propose en modèle à l'ensemble des membres de l'Ordre, en prenant en considération à la fois ses réalisations (savoir-faire) et son attitude professionnelle (savoir-être).

Date de transmission du dossier : _____

Information sur le candidat :

Prénom du candidat : _____ Nom : _____
N° de membre : _____
Entreprise : _____
Fonction : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

Information sur le proposant (si différent) :

Prénom : _____ Nom : _____
N° de membre : _____
Entreprise : _____
Fonction : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____

Les candidatures présentées sont valides pour l'année de présentation et les deux années subséquentes, si les candidats le désirent et s'ils répondent toujours aux critères d'admissibilité.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ GÉNÉRAUX :

- Les candidats doivent être membres de l'Ordre au moment du dépôt des candidatures et lors de l'attribution officielle de la reconnaissance.
- Les candidats doivent justifier d'importantes réalisations dans le domaine de la reconnaissance rendue.
- Les administrateurs élus en exercice à l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. À la suite de leurs fonctions d'administrateurs, ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- Les membres du Comité de sélection et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance. Ils peuvent cependant devenir admissibles, ainsi que leur famille, une année après la fin de leur mandat.
- L'ensemble des employés de l'Ordre et les membres de leur famille proche ne sont admissibles à aucune reconnaissance.
- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet d'une condamnation (civile, réglementaire, pénale, criminelle ou disciplinaire).
- Les candidats n'ont pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire, d'un avis de limitation, de suspension, d'une radiation ou d'une révocation de leur permis.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Détenir le titre d'ingénieur depuis au moins quinze ans consécutivement.
- Engagement et leadership démontré par le candidat au long de sa carrière en génie.
- Nature exceptionnelle des réalisations du candidat (dans l'exercice du génie, de la recherche, de la gestion ou de l'enseignement).

CRITÈRES DE SÉLECTION :

L'évaluation du mérite des candidats est fondée sur la compétence, l'engagement social et le leadership dont ils font preuve. Cette évaluation tient compte de leurs réalisations (savoir-faire) ainsi que de leur attitude professionnelle (savoir-être). Les réalisations des candidats peuvent être du domaine de l'exercice du génie proprement dit, de la recherche, de la gestion ou de l'enseignement.

CRITÈRES SPÉCIFIQUE :

1. Ampleur et retombées des réalisations
2. Leadership
3. Développement durable : L'Ordre a pris des engagements en matière de développement durable que vous pouvez consulter ici. Dans cet esprit, le comité de sélection tiendra compte de l'impact qu'ont les candidatures sur les valeurs du développement durable. Nous vous invitons à en tenir compte dans vos réponses, le cas échéants. Un espace supplémentaire est également mis à votre disposition pour ajouter ou préciser toute information que vous jugez pertinente, au-delà de ce qui est présenté dans les autres sections. Il est toutefois à noter qu'il n'est pas essentiel que la candidature ait un lien direct avec le développement durable, ou soit de nature environnementale pour être sélectionnée.

Vous devez présenter en détail les contributions aux divers critères de sélection dans les pages suivantes.

1. AMPLEUR ET RETOMBÉES DES RÉALISATIONS (80%) – max. 750 mots

- Diversité et étendue des réalisations
- Portées et retombées des réalisations
- Reconnaissance par des organismes tiers (prix, bourses, etc.)
- Niveau des responsabilités assumées dans le cadre de ces réalisations

2. LEADERSHIP (20%) – max. 500 mots

- Motivateur suscitant de la cohésion autour de ses réalisations
- Atteinte des résultats
- Approches novatrices
- Respect des lois, des règlements, de la déontologie et des valeurs de la profession

3. DÉVELOPPEMENT DURABLE - *max. 300 mots (optionnel)*

- Cet espace est mis à votre disposition pour présenter toute information que vous jugez pertinente en lien avec le développement durable et que vous n'avez pas pu présenter dans les réponses précédentes. Nous vous invitons à vous inspirer des [engagements pris par l'Ordre à cet effet](#).

Joignez à ce formulaire de mise en candidature les documents suivants :

Le curriculum vitae abrégé du candidat (maximum 5 pages). Tout autre document ou annexe ne sera pas pris en considération ;

Coordonnées de cinq (5) personnes (dont au moins trois (3) ingénieurs) qui appuient la candidature :

Nom : _____
Numéro de membre OIQ : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Nom : _____
Numéro de membre OIQ : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Nom : _____
Numéro de membre OIQ : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Nom : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Nom : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

J'atteste que :

- l'information fournie dans le présent formulaire et dans le dossier de candidature est complète et véridique ;
- le candidat a été informé du dépôt de sa candidature.

Transmettre le formulaire dûment rempli ainsi que le curriculum vitae abrégé à l'adresse suivante : commu@oiq.qc.ca.

* Veuillez noter que tout autre document ou annexe ne sera pas pris en considération.